|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017 Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C17/115-F** |
| **7 juin 2017** |
| **Original: anglais** |
| COMPTE RENDU  DE LA  PREMIèRE SéANCE PLéNIèRE | |
| Lundi 15 mai 2017 de 14 h 40 à 17 h 50 | |
| **Présidente**: Mme E. SPINA (Italie) | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Déclaration de la Ministre des communications du Ghana | – |
| 2 | Préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) | [C17/56(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0056/fr), [C17/101](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0101/fr) |
| 3 | Rapport du Groupe de travail du Conseil sur les langues (GTC‑LANG) (suite) | [C17/84(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0084/fr) |
| 4 | Rapport sur les manifestations ITU Telecom World | [C17/19](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0019/fr) |
| 5 | Signature de l'accord de pays hôte en vue d'ITU Telecom World 2017 | – |
| 6 | Rapport sur l'avancement du projet de locaux du siège de l'Union – Projet Varembé-2 | [C17/7](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0007/fr), [C17/99](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0099/fr), [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr) |
| 7 | Projets de plans opérationnels quadriennaux pour la période 2018-2021 | [C17/28(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0028/fr), [C17/29](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0029/fr), [C17/30(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0030/fr), [C17/31](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0031/fr), [C17/32](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0032/fr), [C17/83(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0083/fr), [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr) |

# 1 Déclaration de la Ministre des communications du Ghana

1.1 Mme Ursula Owusu-Ekuful, Ministre des communications du Ghana, fait la déclaration dont le texte est reproduit à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/council/2017/Documents/SR/Ghana.docx>.

# 2 Préparation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) (Documents [C17/56(Rév.2)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0056/fr) et [C17/101](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0101/fr))

2.1 Mme Clara Estol, Secrétaire d'Etat argentine chargée de la promotion des investissements, présente un rapide exposé PowerPoint sur le thème adopté pour la CMDT-17, à savoir les TIC au service des Objectifs de développement durable; elle souligne l'importance de la coopération internationale pour veiller à ce que les évolutions rapides enregistrées dans le domaine des télécommunications profitent à tous. Elle donne un aperçu de la situation qui prévaut en Argentine en matière de TIC, ainsi que des priorités auxquelles s'attaquer. Son pays, qui avait accueilli la première CMDT en 1994, est impatient d'accueillir la CMDT-17.

2.2 Une courte vidéo révélant les nombreux charmes de l'Argentine est diffusée.

2.3 Le Directeur adjoint du BDT présente le Document C17/56(Rév.2), qui contient des renseignements sur l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la CMDT-17. Il est proposé au Conseil d'approuver la recommandation selon laquelle la présentation de déclarations de politique générale lors de la CMDT‑17 devrait être réservée aux ministres, aux vice-ministres, aux ministres adjoints ou aux directeurs de cabinet, et la durée des déclarations devrait être limitée à un maximum de trois minutes, étant entendu que les déclarations dans leur intégralité seront postées sur le site web de la conférence.

2.4 La Conseillère de l'Argentine présente le Document C17/101, dans lequel il est suggéré que les déclarations de politique générale pour la CMDT-17 présentent des projets et/ou des initiatives aux résultats concrets en matière de développement des télécommunications/TIC, que le temps de présentation imparti aux orateurs ne dépasse pas deux minutes, et que l'UIT fournisse un document d'orientation en vue de faciliter la préparation des déclarations de politique générale.

2.5 Les conseillers remercient le Gouvernement de l'Argentine d'accueillir la CMDT-17 et se disent satisfaits des travaux préparatoires que celui-ci a menés avec le BDT en vue d'assurer le bon déroulement de la Conférence. Il est important d'optimiser les travaux de la Conférence et de donner suffisamment de temps aux participants pour se concentrer sur l'essentiel, à savoir l'élaboration du plan de travail de l'UIT-D pour les quatre années à venir. De nombreux conseillers soulignent le fait que le temps imparti aux déclarations de politique générale devrait être limité, afin de donner à tous les orateurs de haut niveau la possibilité d'exprimer leur avis sur des questions d'importance stratégique pour le développement des télécommunications et des TIC. Cependant, certains conseillers estiment qu'une durée de deux minutes est insuffisante, en particulier pour les ministres, et que cela pourrait freiner la participation de ministres de pays en développement; une durée de trois à cinq minutes serait préférable. Le Segment de haut niveau pourrait se tenir parallèlement aux séances de commissions; selon un conseiller, il conviendrait toutefois d'éviter les chevauchements avec des séances plénières ou des séances de groupes de travail. Les organisations communautaires ou issues de la société civile pourraient prendre part à des manifestations parallèles à la Conférence. Les activités organisées dans le cadre des célébrations du 25ème anniversaire de l'UIT-D sont les bienvenues.

2.6 En réponse à une question formulée par un conseiller, le Directeur du BDT explique que les participants ont pris part à la retraite organisée au mois de mars pour la préparation de la CMDT‑17 à titre individuel, et non en tant que représentants des administrations ou des organisations dont ils relèvent. C'est la raison pour laquelle les renseignements sur cette manifestation n'ont pas été intégrés au Document C17/56(Rév.2).

2.7 Le Secrétaire général remercie à titre personnel le Gouvernement et les conseillers de l'Argentine des efforts déployés pour assurer le bon déroulement de la CMDT-17. Les déclarations de politique générale devraient être aussi brèves que possible pour donner à chacun la possibilité de s'exprimer, tout en laissant aux participants à la Conférence suffisamment de temps pour aborder les points importants inscrits à l'ordre du jour.

2.8 La Conseillère de l'Argentine suggère, en vue de parvenir à un consensus, que la durée impartie aux déclarations de politique générale soit limitée à un maximum de trois minutes; elle suggère également que ces déclarations portent sur le thème de la Conférence et soient prononcées par des ministres ou vice-ministres.

2.9 La majorité des orateurs se plient à la proposition de l'Argentine, qui accueille la Conférence, de limiter la durée de ces déclarations à trois minutes. Cependant, certaines administrations n'ayant pas de Ministre des communications, il leur reviendra de désigner la personne qui prononcera leur déclaration de politique générale.

2.10 Le Président propose de modifier le Document C17/56(Rév.2) afin de tenir compte de la proposition de l'Argentine. Compte tenu de ce qui précède, la recommandation contenue dans le Document C17/56(Rév.2) devrait être approuvée et il conviendrait de demander au Secrétariat de préparer des lignes directrices concernant l'élaboration des déclarations de politique générale.

2.11 Il en est ainsi **décidé**.

# 3 Rapport du Groupe de travail du Conseil sur les langues (GTC‑LANG) (suite) (Document [C17/84(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0084/fr))

3.1 Le Président propose que le Conseiller de la Fédération de Russie réunisse un groupe ad hoc composé de membres du secrétariat et des parties concernées afin d'examiner le point soulevé par le Directeur du BR au cours de la séance plénière inaugurale.

3.2 Il en est ainsi **décidé**.

# 4 Rapport sur les manifestations ITU Telecom World (Document [C17/19](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0019/fr))

4.1 Le Directeur exécutif d'ITU TELECOM présente le Document C17/19 et remercie les diverses entités et personnes qui ont contribué à faire d'ITU TELECOM World 2016 un succès.

4.2 La Conseillère de la Thaïlande remercie tous ceux qui ont contribué au succès d'ITU TELECOM World 2016, qui s'est tenue à Bangkok et qui a rassemblé un grand nombre de participants. La manifestation était axée sur le fait de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) au sein de l'écosystème numérique, et a permis de reconnaître l'excellence de solutions TIC mises au point par des PME.

4.3 Le Conseiller des Philippines adresse ses félicitations à la Thaïlande concernant l'organisation d'ITU TELECOM World 2016. Son pays est impatient à l'idée d'installer son propre pavillon national dans le cadre d'ITU TELECOM World 2017 à Busan, en République de Corée.

4.4 Il est **pris note** du Document C17/19.

# 5 Signature de l'accord de pays hôte en vue d'ITU Telecom World 2017

5.1 Le Secrétaire général et l'Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Corée signent l'accord de pays hôte en vue de la tenue d'ITU TELECOM WORLD 2017 à Busan du 25 au 28 septembre 2017.

5.2 L'Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Corée déclare que le Gouvernement de la Corée et la ville de Busan ne ménageront aucun effort pour garantir la réussite de la manifestation, qui donnera l'occasion de découvrir des technologies et des tendances prometteuses dans le secteur des TIC, et permettra de faire l'expérience concrète de services émergents du domaine de la convergence, et de technologies de prochaine génération.

5.3 Le Secrétaire général remercie le Gouvernement de la République de Corée. ITU TELECOM World 2017 aura pour thème "La transformation numérique intelligente, une chance pour le monde". A cette occasion, les trois Secteurs de l'UIT organiseront leurs propres stands. La manifestation suscite déjà un grand intérêt et le Secrétaire général encourage l'ensemble des membres de l'UIT à y participer. Il félicite la Thaïlande au sujet de l'organisation réussie d'ITU TELECOM World 2016.

5.4 La Conseillère de la République de Corée présente un exposé PowerPoint sur ITU TELECOM World 2017 au nom de la municipalité de Busan.

# 6 Rapport sur l'avancement du projet de locaux du siège de l'Union – Projet Varembé-2 (Documents [C17/7](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0007/fr), [C17/99](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0099/fr), [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr))

6.1 Le Vice-Secrétaire général présente le Document C17/7 et informe le Conseil que le premier tour du concours d'architecture pour la conception du siège de l'UIT s'est achevé le 5 mai; les 92 dossiers soumis par 15 pays seront examinés par le jury du 27 au 29 juin.

6.2 Un représentant du Groupe consultatif d'Etats Membres présente le Document C17/99 et propose que les régions Afrique et Amériques, qui ne sont pas représentées au sein du Groupe, désignent des représentants. Le Groupe a déjà formulé plusieurs recommandations, dont la plupart ont déjà été prises en compte par le secrétariat. Alors qu'il avait au départ jugé inutile de suivre la proposition du CCIG de faire appel à une entreprise extérieure de gestion de projets dotée d'une grande expérience dans le domaine de la construction, le Groupe a finalement décidé de réexaminer cette question lors de la série de réunions des Groupes de travail du Conseil en septembre 2017. L'orateur a attiré l'attention sur le mandat modifié du Groupe figurant dans l'Annexe 1 du Document C17/99.

6.3 L'Adjoint au Directeur du BR attire l'attention du Conseil sur le § 1 du Document C17/111, dans lequel le GCR propose qu'il soit tenu compte, dans le cahier des charges du nouveau bâtiment, de la nécessité de disposer de salles adéquates pour les activités statutaires principales de l'UIT.

6.4 Deux conseillers, l'un de la région Afrique et l'autre de la région Amériques, conviennent avec un troisième de l'importance du Groupe consultatif d'Etats Membres et indiquent qu'ils donneront des informations sur de possibles représentants de leurs régions respectives avant la fin de la présente session du Conseil.

6.5 Un autre conseiller fait observer que le nouveau bâtiment, s'il est doté d'un nombre suffisant de salles de réunion, permettra à terme de faire des économies, étant donné qu'il est coûteux de louer des salles.

6.6 Le Vice-Secrétaire général souligne que le Document C17/7 donne une liste des salles de conférences que l'on juge nécessaires. En outre, le document du concours prévoit une option concernant 1 000 m² supplémentaires qui seraient utilisés pour des salles de conférence, un espace d'exposition et un musée. S'agissant de la proposition du CCIG, le secrétariat mettra au concours un emploi P5, financé grâce au prêt octroyé par le Gouvernement de la Suisse, pour recruter un expert chargé d'aider à superviser le projet. Le secrétariat réexaminera la possibilité de faire appel à une entreprise pour fournir un appui supplémentaire ultérieurement en 2017.

6.7 Le conseiller de la Suisse, le pays hôte, se dit satisfait du nombre de participants au premier tour du concours d'architecture. Le Comité de coordination établi par l'UIT et les autorités suisses suite à l'adoption de la Décision 588 du Conseil comprend également des représentants de la FIPOI et se réunit régulièrement. La décision du secrétariat de s'assurer le concours d'un spécialiste extérieur doté d'une expérience des projets à long terme mérite d'être saluée.

6.8 Le Conseil **prend note** des Documents C17/7 et C17/99 et **souscrit** au § 1 du Document C17/111.

# 7 Projets de Plans opérationnels quadriennaux pour la période 2018‑2021 (Documents [C17/28](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0028/fr)(Rév.1), [C17/29](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0029/fr), [C17/30](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0030/fr)(Rév.1), [C17/31](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0031/fr), [C17/32](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0032/fr), [C17/83](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0083/fr)(Rév.1) et [C17/111](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0111/fr))

7.1 Le Vice-Secrétaire général présente le Document C17/32, qui contient le projet de Résolution approuvant les projets de plans opérationnels quadriennaux glissants des Secteurs et du Secrétariat général pour la période 2018-2021. Tous ces plans opérationnels ont été élaborés en vue de mettre en oeuvre le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019 dans le cadre de la gestion axée sur les résultats appliquée à l'UIT. Chaque plan a été examiné par le groupe consultatif du Secteur concerné tandis que le Plan opérationnel du Secrétariat général est présenté aux groupes consultatifs des trois Secteurs.

7.2 L'Adjoint au Directeur du BR présente le plan opérationnel glissant de l'UIT-R pour la période 2018-2021 (Document C17/28(Rév.1)), l'Adjoint au Directeur du TSB présente celui de l'UIT-T (Document C17/29), l'Adjoint au Directeur du BDT présente celui de l'UIT-D (Document C17/30(Rév.1)) et le Chef du Département de la planification stratégique et des relations avec les membres présente celui du Secrétariat général (Document C17/31).

7.3 Le conseiller de la Fédération de Russie présente le Document C17/83(Rév.1), intitulé "Propositions visant à améliorer les plans et l'établissement de rapports sur les activités de l'UIT en cours", et propose que, pour tous les objectifs et résultats indiqués dans les plans opérationnels, il soit fait mention des Résolutions et Décisions de la Conférence de plénipotentiaires auxquelles ils se rapportent.

7.4 Le Directeur du BR, faisant référence au Document C17/111, explique que le Document C17/28(Rév.1) comprend les modifications proposées par le GCR et a été approuvé par ce Groupe.

7.5 Plusieurs conseillers estiment que chaque bureau régional de l'UIT devrait avoir son propre plan opérationnel annuel, afin de faire en sorte que les pays de la région soient correctement informés des activités régionales. Une autre conseillère, qui partage ce point de vue, souligne les efforts déployés par son pays concernant les TIC et les politiques connexes.

7.6 Un conseiller propose que le plan opérationnel glissant de l'UIT-R comprenne l'objectif que 100% des délais réglementaires soient respectés et qu'une distinction soit faite entre les objectifs de l'UIT-R en tant que Secteur et les objectifs du Bureau. Un autre conseiller demande si des fonds ont été affectés, dans le plan opérationnel glissant de l'UIT-D, pour la mise en oeuvre des décisions de la CMDT.

7.7 Le Vice-Secrétaire général remercie les conseillers pour ces propositions visant à améliorer encore les plans opérationnels. Le secrétariat prend déjà des mesures afin de préciser les Résolutions et Décisions de la Conférence de plénipotentiaires se rapportant à chaque activité. Il en fera de même lors de la prochaine réunion des plans opérationnels et assurera le suivi des propositions se rapportant aux activités des bureaux régionaux et aux objectifs de l'UIT-R. En réponse à une question posée par un conseiller, l'orateur explique qu'un pourcentage donné des montants attribués pour les objectifs et les produits figurant dans le § 3.3 de tous ces documents a été réservé pour les activités de préparation de la Conférence de plénipotentiaires et du Conseil, ce qui explique que la somme des pourcentages indiqués ne fait pas exactement 100%.

7.8 En réponse à des questions posées par des conseillers, l'Adjoint au Directeur du TSB explique que les besoins supplémentaires découlant de l'AMNT-16 n'ont pas été intégrés dans le plan du Secteur et que le budget prévu pour la traduction est géré par le Département des conférences et des publications, qui demande aux Secteurs des prévisions concernant le nombre attendu de documents devant être traduits. Le TSB n'a pas encore expressément intégré les 1 000 pages de traduction requises par exercice biennal dans ses prévisions, mais il le fera.

7.9 L'observateur du Royaume-Uni s'associe aux conseillers pour saluer les améliorations apportées aux plans opérationnels glissants. Il félicite le Vice-Secrétaire général, Malcolm Johnson, qui ne ménage aucun effort pour faire en sorte que l'UIT reste en bonne position pour mener à bien sa mission, en particulier en ce qui concerne l'appui aux pays en développement, et dont la candidature pour un second mandat au poste de Vice-Secrétaire général sera soutenue par son pays en 2018.

7.10 Le Conseil **décide** de repousser l'approbation des projets de plans opérationnels quadriennaux glissants et l'adoption du projet de Résolution figurant dans le Document C17/32 à une séance plénière ultérieure, dans l'attente de l'examen du projet de budget biennal pour la période 2018-2019.

Le Secrétaire général: La Présidente:  
H. ZHAO E. SPINA